



Synthèse :
Atelier TEPos
du 18 mars 2021



Atelier du 18 mars 2021 aux Vans

I- Déroulé de l'atelier

L'atelier **Destination Tepos** s'est déroulé sur la journée **du 18 mars 2021**, aux Vans, avec les élus des 3 EPCI, des acteurs locaux de la transition énergétique, des associations, l'Institut négaWatt et les techniciens des 3 EPCI.

Les participants ont été répartis en **8 groupes** et disposaient de deux damiers représentants :

- ✓ La consommation actuelle d'énergie du territoire, selon les différents secteurs : résidentiel, tertiaire, transports, etc.
- ✓ La production actuelle d'énergies renouvelables et le potentiel d'augmentation de ces ENR à l'horizon 2030

a- Règles du plateau de jeu

Pour le territoire Sud-Ardèche, 26 cartes différentes étaient proposées, chaque carte représentant le potentiel physique de développement d'une ENR sur le territoire ou alors le volume d'actions envisageables de sobriété/maitrise de l'énergie.

La quantité de chaque carte à la disposition des groupes dépendait donc du volume de potentiel énergétique de l'ENR en question ou du potentiel de réduction énergétique de l'action de sobriété en question. En clair, plus il y avait de potentiel énergétique comme pour l'éolien ou la rénovation des logements, plus les participants avaient en leur possession des cartes de ce type.

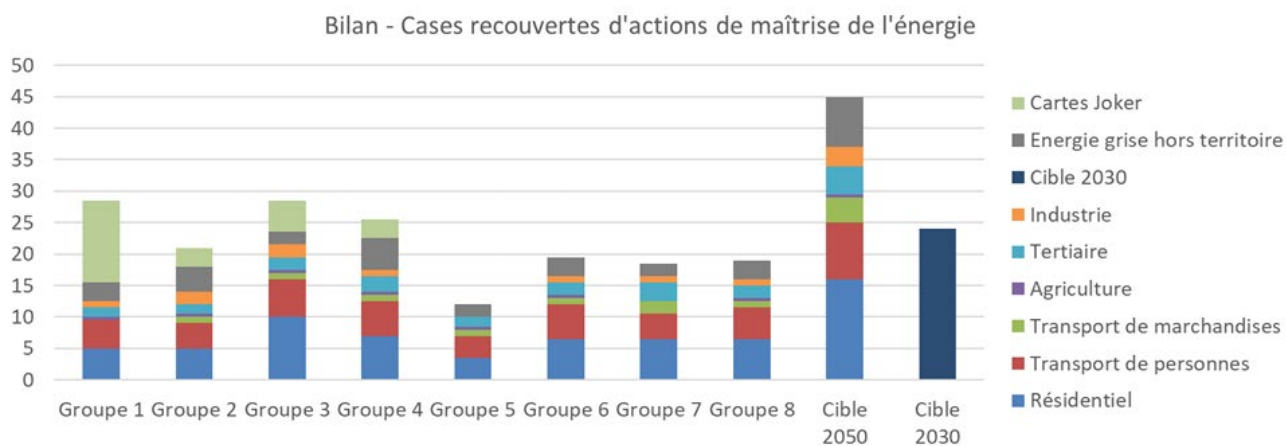
Les panels d'actions choisis par chaque groupe ont ensuite été synthétisés et calculés en séance pour présenter les trajectoires énergétiques choisies par les différents groupes. Ces trajectoires ont ensuite été discutées avec l'ensemble des participants.

b- Objectifs de l'atelier

- Définir les directions stratégiques du TEPOS à l'échelle SUD ARDECHE, qui seront par la suite affinées et validées par les élus.
- Quelles ambitions énergétiques pour votre territoire en 2030 ? Où le territoire veut-il être en 2050 ?
- Réfléchir à la déclinaison des objectifs globaux 2030/2050 sur chaque EPCI (réalisme, ambition)

II- Résultats principaux

Les 8 groupes ont couvert en moyenne 18,5 cases correspondant à des cartes proposées. Cependant quatre groupes des ateliers ont ajouté des cartes jokers (proposition d'actions supplémentaires)



a- Les secteurs prioritaires retenus ont été :

- ✚ Le résidentiel (maisons individuelles et appartements) via des actions de rénovation et sensibilisation à la sobriété et efficacité dans les usages,
- ✚ Le transport de personnes
- ✚ L'énergie grise hors territoire
- ✚ Le tertiaire public et privé via des actions de rénovation et sensibilisation à la sobriété et efficacité dans les usages,

b- Objectifs chiffrés qui sont ressortis des 8 groupes avec les participants :

- 📊 Les groupes ont défini des objectifs de **rénovations** identiques : **3200 maisons individuelles d'ici à 2030 et 1250 appartements**
- 📊 Actions de sensibilisation des ménages aux écogestes et à l'efficacité énergétique des équipements, **ciblage de 9940 ménages**
- 📊 Report modal de la voiture individuelle vers les transports doux sur la base d'un mix de **8200 personnes entre vélo, transports collectifs ou covoiturage**
- 📊 Objectif de 3000 véhicules sobre et efficace
- 📊 Pour le transport de marchandises, seul un groupe n'a pas retenu cette action. En moyenne 22% du potentiel d'économie d'énergie
- 📊 Tous les groupes ont retenu l'intérêt d'agir pour **réduire l'énergie grise du territoire**
- 📊 Pour **le secteur tertiaire** tous les groupes ont choisi d'agir sur la **rénovation du bâti, avec en moyenne 80 000 m² rénové**

c- Points de débats relevés :

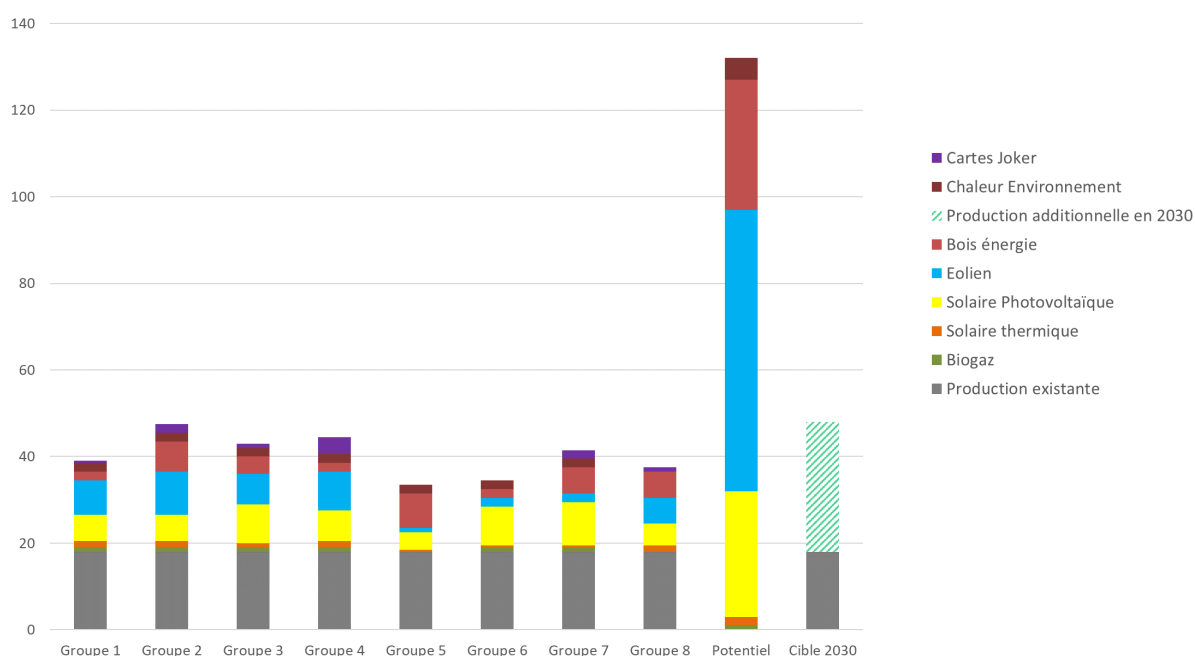
- La temporalité (10 ans) : le temps et les moyens pour réaliser les rénovations
- La question du reste à charge et de la trésorerie
- La capacité des EPCI à aider
- Les aides sont conditionnées à l'intervention de professionnels ce qui est un handicap pour l'auto-réhabilitation ;
- Le besoin de formation des artisans et le coût associé pour assurer des travaux de rénovation de qualité.

d- Points de consensus :

- ✓ L'aspect prioritaire de ces actions
- ✓ Le besoin d'information au niveau des communes (bulletin municipal)
- ✓ Le besoin d'accompagnateur pour sensibiliser aux écogestes (accompagnement)
Piste : groupement d'achat ampoules, isolants (fibre de bois) ;
Sensibilisation des publics.
- ✓ Le développement du vélo des transports en commun (TC) et du covoiturage pour le travail
- ✓ La densification : urbanisme
- ✓ Le besoin de mutualiser les trajets longs
- ✓ La revitalisation des centres bourg en lien également avec la rénovation du résidentiel

e- Les ENR :

Bilan - cases recouvertes par le développement des énergies renouvelables



- ✚ Le **solaire photovoltaïque** est l'énergie la plus mobilisée par les groupes, **en toiture** on vise **420 bâtiments** ou **7 000 maisons équipés en 2030**. **Au sol, 10 500 places de parking couvertes** ou **52 hectares au sol**.
- ✚ Pour le bois énergie, la moyenne des 8 groupes a retenu les objectifs : **d'installer l'équivalent de 41 chaufferies bois**, remplacer **30% des appareils de chauffage au bois** existants par des appareils performants. D'augmenter la production de bois local, en vue de l'exportation à hauteur de **6750 tonnes de bois supplémentaire**
- ✚ Les 8 groupes ont en moyenne retenu l'objectif d'équiper **11 éoliennes**
- ✚ **D'équiper 5 625 maisons de chauffe-eau solaire**,
- ✚ Le **biogaz** a été retenu au-delà du potentiel identifié.

Unités	Objectifs pour le territoire : nombre de projets	Objectifs par territoire : nombre de projets			Part du potentiel mobilisé en 2030 par rapport au total potentiel total connu		
		BEAUME- DROBIE	LES VANS	GORGES DE L'ARDECHE	BEAUME- DROBIE	LES VANS	GORGES DE L'ARDECHE
Maisons OU bâtiments couverts de panneaux photovoltaïques	6800 OU 425	1800 OU 113	1900 OU 119	3100 OU 194	63%	63%	63%
Places de parking avec ombrière OU ha au sol de photovoltaïques	10450 OU 52	2624 OU 13	3340 OU 17	4438 OU 22	13%	13%	13%
Eoliennes de 2,5 MW installées	11,3	4,5	4,5	2,3	8,7%	9%	9%
Chaudières collectives au bois de 0,3 MW chacune	31	7,5	7,5	15,3	58%	58%	58%
Tonnes de bois supplémentaires produites sur le territoire	6 750	3 102	2 870	787	15%	15%	15%
Méthanisation : petites unités collectives de 78 Nm ³ /h chacune	1,5	0	1	1	125%	125%	125%
Maisons équipées d'un chauffe-eau solaire	5 313	1 250	1 563	2 500	63%	63%	63%
Logements équipés de PAC	1 400	373	404	653	39%	39%	39%

f- Freins identifiés par les habitants pour atteindre l'objectif :

- Le coût des rénovations
- La formation des artisans
- Le besoin d'accompagnement et d'information des ménages
- Difficile de rénover les copropriétés
- La maîtrise du foncier et l'implication forte des propriétaires nécessaires
- La sensibilisation aux changements de pratiques semble complexe, d'autant que les habitants sont soumis à la publicité
- Il y a une réticence de la population pour le covoiturage longue distance et problème d'appareillage en milieu rural : faible densité pour le covoiturage et éloignement
- L'amélioration des véhicules est dépendante des fabricants
- La voiture électrique pose question (recyclage des batteries, recours au nucléaire dans le mix énergétique, ...)
- L'absence d'aires de covoiturations sécurisées

g- Opportunités identifiées par les habitants pour atteindre l'objectif :

- ★ Le PLUi
- ★ Ma PrimeRénov
- ★ La résolution du problème de confort d'été et la gestion du besoin de climatisation grâce à la rénovation
- ★ Inciter aux économies d'énergies lors des demandes de permis de construire : ambition BBC
- ★ Création de logements en bourg centre
- ★ Pour l'efficacité des équipements : achats groupés, subventions locales, à prioriser selon la consommation
- ★ L'amélioration des véhicules actuels
- ★ Financièrement le covoiturage est intéressant pour les habitants (partage de véhicules)
- ★ Obligation pour les Communes et les EPCI de bien choisir leur parc de véhicules - Les subventions au déploiement de bornes de recharge électrique
- ★ Inciter les habitants à communiquer sur le covoiturage : faire connaître les possibilités. L'objectif de ¼ des actifs abandonnant leur voiture individuelle pour se rendre au travail n'est peut-être pas assez ambitieux
- ★ Créer des zones d'auto-stop - créer des zones de covoiturage
- ★ L'axe Les Vans – Aubenas – Alès est propice au covoiturage pour les travailleurs